

Penser la ville pour les loisirs : nouvelles tendances en aménagement

Directeurs invités : Denis Martouzet et Sylvie Miaux

REVUE : LOISIR et SOCIETE

Notre société fait face à de nouveaux enjeux, en termes de développement durable (mobilité durable, etc.), de santé (saines habitudes de vie), de conciliation travail-famille (loisirs libres sans contraintes de temps), de l'évolution des technologies (internet, réseaux sociaux, etc.) qui ont des répercussions importantes sur le domaine du loisir et notamment du loisir urbain. Dans ce numéro spécial, nous souhaitons mettre en avant les nouvelles tendances dans le domaine de l'aménagement des espaces récréatifs. Pour ce faire, différentes interrogations viennent nourrir notre réflexion. Ainsi, que nous disent les nouvelles tendances observées en matière d'urbanisme dans la conception des espaces récréatifs au cœur de nos villes? Ces nouveaux aménagements tiennent-ils compte des enjeux cités plus haut? Y a-t-il une tendance à reproduire des savoir-faire ou trouve-t-on au contraire des villes qui se démarquent dans leur façon d'aménager leurs espaces de loisir? Notre réflexion se porte plus précisément sur les espaces du quotidien, de l'attachement que les citoyens vont développer avec les différents espaces qu'ils fréquentent et, plus spécifiquement, ceux où se développent le loisir. La notion d'attachement attire particulièrement notre attention dans la façon de concevoir les espaces de loisir, dans la mesure où cette notion met en perspective la prise en compte de la sécurité et de l'affectif dans la façon de penser l'aménagement des espaces de loisir.

Ainsi l'objectif de ce numéro est de mettre en avant les tendances actuelles en aménagement en faveur des espaces de loisir, et ce, dans une perspective interdisciplinaire où aménagement, géographie, études urbaines, loisir, tourisme, sociologie, etc. apportent une lecture nouvelle de ces espaces. Nous invitons donc les auteurs à proposer des textes de portée théorique, empirique, voire méthodologique, relatifs aux problématiques suivantes :

- Évolution des façons d'aménager la ville pour les loisirs;
- Nouvelles tendances en aménagement d'espaces de loisir (répétition ou différenciation);
- Intégration des enjeux de développement durable, santé, conciliation travail-famille, nouvelles technologies dans la manière de penser la ville pour les loisirs;
- Penser la cohérence entre l'espace de loisir aménagé et le secteur d'implantation en termes de services, de fonctions, de besoins de la population.
- Penser l'espace de loisir dans la continuité des expériences quotidiennes en tenant compte de l'attachement au lieu.

Les textes retenus peuvent traiter autant des aménagements en eux-mêmes que des personnes éventuellement ciblées par ces aménagements (personnes âgées, adolescents, enfants, familles, personnes à mobilité réduite, etc.).

Recommandations aux auteurs

Les textes doivent être soumis par courrier électronique à la rédaction avant **le 31 décembre 2012** et doivent inclure :

1. Le manuscrit en format .rtf ou .doc ;
2. Une page de titre contenant le titre de l'article et les informations relatives aux auteurs : le nom du ou des auteurs, les titres et affiliation institutionnelle de chacun ; éventuellement les reconnaissances (remerciements, sources de financement) ; les adresses de correspondance. La première page du manuscrit ne doit pas comporter le nom ou les coordonnées du ou des auteurs ;
3. Un résumé d'un paragraphe, **d'au plus** 150 mots.

Les tableaux, figures et notes doivent être insérés aux bons endroits dans le texte. Les images et photos

doivent avoir une résolution originale d'au moins 300 ppp. Elles doivent être accompagnées de la source, d'une légende ou d'un titre. Les auteurs doivent s'assurer des autorisations à diffuser les images. Nous demandons que le texte n'excède pas les 60 000 caractères (**espaces compris**). Nous prions les auteurs d'adopter le style APA (*American Psychological Association*) pour les manuscrits (références bibliographiques, tableaux, figures, etc.).

Faire parvenir à :

Sylvie MIAUX

Professeure

Département d'études en loisir, culture et tourisme

Université du Québec à Trois-Rivières

Sylvie.miaux@uqtr.ca

ou

Denis MARTOUZET

Professeur

Département Aménagement

Polytech'Tours

Denis.martouzet@univ-tours.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.